



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE – STONE VALLEY

(Dernière mise à jour : 27/11/2025)

ARTICLE 1 – IDENTITÉ DU VENDEUR & CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes réalisées par :

STONE VALLEY

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €

Siège social : 83 Avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine

Immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 940 036 213

Emails : contact@stone-valley.fr / vosenvies@stone-valley.fr

(ci-après « la Société »).

Elles régissent les relations contractuelles entre la Société et tout client effectuant un achat via le site www.stone-valley.fr ou toute autre plateforme de vente intermédiaire pour lesquelles ces CGV s'appliquent (ci-après « le Site »).

Toute commande vaut acceptation intégrale des CGV.

ARTICLE 2 – PRODUITS & GAMMES

STONE VALLEY conçoit, fabrique et commercialise du mobilier d'art et des pièces en pierre naturelle de très haute qualité.

La Société distingue trois gammes :

2.1. Gamme Standard

Modèles récurrents, mais fabriqués exclusivement à la commande, selon les choix du Client concernant notamment :

- les dimensions (parmi les options proposées),
- la pierre (parmi une sélection définie),
- les finitions éventuelles.

Chaque produit de cette gamme est unique, car fabriqué à partir d'un bloc naturel présentant des variations intrinsèques.



2.2. Gamme Signature Sur-Mesure

Pièces conçues intégralement selon les spécifications propres du Client.

2.3. Gamme Sensationnelle

Pièces uniques, œuvres ou produits issus de blocs d'exception à caractère artistique.

ARTICLE 3 – MATÉRIAUX NATURELS

Les pierres naturelles utilisées présentent des caractéristiques qui leur sont propres :

- variations de teinte, veinage, nuances,
- irrégularités, microfissures naturelles,
- différences de texture.

Ces particularités ne constituent pas un défaut, mais l'essence même d'un matériau naturel. Les photographies du Site sont conséquemment non contractuelles.

Les pierres naturelles utilisées par STONE VALLEY sont des matériaux vivants, poreux et sensibles à certains usages.

Il appartient au Client de se renseigner sur les bonnes pratiques d'entretien adaptées à la pierre choisie.

Toute tache, marque, altération ou détérioration résultant :

- d'un entretien inadapté,
- de l'utilisation d'un produit non approprié,
- d'un manque d'entretien régulier,

ne pourra en aucun cas engager la responsabilité de la Société.

Le caractère naturel et poreux des pierres implique un entretien régulier et rigoureux.

ARTICLE 4 – COMMANDE

4.1. Processus de commande

Les commandes de produits sont directement passées via le Site. Pour effectuer une commande, le Client doit suivre les étapes ci-dessous.

Le Client doit :

1. Sélectionner le(s) Produit(s) de son choix
2. Choisir ses options (dimensions, pierre, finitions)
3. Renseigner ses informations



4. Accepter les CGV
5. Procéder au paiement

La commande est considérée comme définitive une fois le paiement réceptionné par STONE VALLEY et après confirmation par email de STONE VALLEY.

4.2. Informations fournies

Le Client garantit l'exactitude des informations transmises.
Toute erreur pourra entraîner des frais supplémentaires à sa charge.

4.3. Refus ou annulation

La Société peut refuser une commande pour tout motif légitime (fraude, impossibilité de fabrication, litige antérieur...).

ARTICLE 5 – ABSENCE TOTALE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L.221-28, 3° du Code de la consommation :

👉 Aucun droit de rétractation ne s'applique aux Produits STONE VALLEY.

Et ce, pour toutes les gammes, y compris la Gamme Standard, car :

- tous les Produits sont fabriqués exclusivement à la commande,
- le Client choisit ses dimensions,
- le Client choisit sa pierre parmi plusieurs matériaux,
- chaque pièce est réalisée à partir d'un bloc naturel unique,
- le Client valide les caractéristiques avant production.

Chaque Produit est donc nettement personnalisé et ne peut faire l'objet d'un retour, échange ou remboursement, sauf cas strictement prévus par les garanties légales.

ARTICLE 6 – PRIX & CONDITIONS DE PAIEMENT

6.1. Prix

Les prix sont indiqués en euros TTC.
Les options ou frais éventuels (accès difficiles, monte-charge...) sont indiqués avant la validation de la commande.



6.2. Paiement

6.2.1 Gamme NOS STANDARDS

Pour la gamme NOS STANDARDS, le paiement est exigible intégralement à la commande, par carte bancaire ou tout moyen proposé sur le Site.

6.2.2 Gamme VOTRE PROJET SIGNATURE

Pour la gamme sur-mesure, VOTRE PROJET SIGNATURE, le règlement du projet interviendra comme suit dès l'acceptation du devis par le Client :

6.2.2.1 : Conceptualisation du projet dans son entièreté par STONE VALLEY incluant la modélisation du produit

- 30% du montant total du devis seront réglés par le Client sous forme d'arrhes à la signature du devis afin que STONE VALLEY commence à travailler sur le projet
- 50% du montant total du devis seront réglés par le Client sous forme d'arrhes au moment de la mise en fabrication du produit. Il est entendu que la mise en production ne pourra commencer qu'à la réception effective de ce paiement.
- 10% du montant total du devis seront réglés par le Client sous forme d'arrhes au moment de l'expédition du produit. Il est entendu que l'expédition ne pourra avoir lieu qu'à la réception effective de ce paiement.
- Le solde de 10% du montant total du devis seront réglés le jour de l'installation du produit chez le Client. Il est entendu que le produit reste la propriété intégrale de STONE VALLEY jusqu'au règlement effectif intégral du Client.

Dans le cas où le Client serait en retard de 30 jours à compter d'une échéance de paiement, le projet sera considéré comme abandonné par le Client et STONE VALLEY gardera l'ensemble des arrhes sans obligation d'honorer sa partie du contrat ultérieurement (sauf accord écrit de STONE VALLEY en ce sens)

6.2.2.2 : Conceptualisation du projet fournit par le Client

- 50% du montant total du devis seront réglés par le Client sous forme d'arrhes à la signature du devis pour mise en fabrication du produit. Il est entendu que la mise en production ne pourra commencer qu'à la réception effective de ce paiement.
- 40% du montant total du devis seront réglés par le Client sous forme d'arrhes au moment de l'expédition du produit. Il est entendu que l'expédition ne pourra avoir lieu qu'à la réception effective de ce paiement.



-Le solde de 10% du montant total du devis seront réglés le jour de l'installation du produit chez le Client. Il est entendu que le produit reste la propriété intégrale de STONE VALLEY jusqu'au règlement effectif intégral du Client.

Dans le cas où le Client serait en retard de 30 jours à compter d'une échéance de paiement, le projet sera considéré comme abandonné par le Client et STONE VALLEY gardera l'ensemble des arrhes sans obligation d'honorer sa partie du contrat ultérieurement (sauf accord écrit de STONE VALLEY en ce sens).

6.2.3 Gamme SENSATIONNELLE

Pour la gamme SENSATIONNELLE, le paiement est exigible intégralement à la commande, par carte bancaire ou tout moyen proposé sur le Site.

6.3. Retard de paiement

Tout montant non réglé entraîne automatiquement :

- des pénalités de retard :
taux directeur BCE + 10 points,
- indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement
- suspension de la fabrication et/ou de la livraison.

Si les frais de recouvrement excèdent 40 €, une indemnité complémentaire pourra être facturée.

ARTICLE 7 – FABRICATION & CONTRÔLE QUALITÉ

7.1. Fabrication à la commande

Aucun Produit n'existe en stock.
Chaque pièce est fabriquée uniquement après validation du Client.

7.2. Contrôle Qualité

À la fin de la fabrication, un contrôle qualité complet est effectué :

- conformité aux dimensions,
- conformité à la pierre et aux choix validés,
- finitions,



- stabilité,
- absence de défaut structurel.

Lors de la livraison, le Client reçoit :

- un rapport de contrôle qualité,
- un bon de livraison,

Le bon de livraison devra être signé par le Client le jour de l'installation et attestera de la bonne réception du Produit.

Cette signature vaut validation du Produit.

7.3. Tolérances dimensionnelles

Les produits en pierre naturelle sont fabriqués manuellement à partir de blocs ou plaques bruts. En raison des spécificités du matériau et des techniques de découpe et de finition, une tolérance dimensionnelle de ± 2 cm est admise sur l'ensemble des pièces.

Ces variations ne sauraient constituer un défaut ni justifier une annulation, un refus ou une demande de remboursement.

7.4. Tolérances de poids

Les poids indiqués sur le Site ou communiqués au Client sont estimatifs. Compte tenu de la densité variable des pierres naturelles, une tolérance de ± 10 kg par rapport au poids total annoncé est considérée comme normale et n'affecte en rien la conformité du Produit.

ARTICLE 8 – LIVRAISON & INSTALLATION

8.1. France métropolitaine et pays de l'Union Européenne – Livraison & installation incluses

La prestation inclut :

- transport,
- déballage,
- la mise en place et **l'installation dans la pièce choisie**
- retrait des emballages.

Ce service est inclus systématiquement, sauf avis contraire du Client



8.2. Accès difficiles & monte-charge

Le Client doit vérifier l'accessibilité du lieu (portes, escaliers, ascenseurs, étages, couloirs...).

Si un monte-charge ou une solution spéciale est requise :

- Prestation en supplément, sur devis.
- Sans acceptation du devis, la livraison se fera au point accessible le plus proche. Il est entendu que si le Client choisi d'être livré au point accessible le plus proche, alors STONE VALLEY est dédouané de fait de toute responsabilité concernant la mise en place et l'installation du Produit.

Le Client s'engage à vérifier ces points avant la validation de sa commande.

Le Client s'engage à demander les autorisations nécessaires (ville, syndic, etc...) dans le cas où le stationnement du véhicule nécessiterait de bloquer tout ou partie de la chaussée pour accéder au lieu d'installation demandée et d'informer son syndic le cas échéant afin que tout soit organisé dans l'immeuble pour l'accessibilité à l'appartement.

Le Client à bien pris note que nos équipes pourront livrer à pied par les escaliers jusqu'à 3 étages.

Etant donné le poids et volume que représente les produits STONE VALLEY, au-delà du 3^{ème} étage et même si l'accessibilité par les escaliers est possible, nos équipes devront faire appel à un monte-charge.

8.3. Réception

Le Client doit vérifier l'état du Produit à la livraison et formuler, si nécessaire, des réserves écrites.

Toute réserve doit être transmise dans les deux jours ouvrés suivant la réception du Produit à la Société.

ARTICLE 9 – GARANTIES LÉGALES

Les Produits bénéficient :

- de la garantie légale de conformité,
- de la garantie des vices cachés.

9.1. Priorité au remplacement

En cas de défaut, la Société procède en priorité à un remplacement du Produit.

Le remboursement n'est envisagé que dans les cas imposés par la loi (remplacement impossible, disproportionné, ou trop tardif).



9.2. Exclusions

Ne sont pas couverts :

- chocs,
- mauvaise manipulation,
- contact avec produits inadaptés,
- non-respect des consignes d'entretien.

ARTICLE 10 – RESPONSABILITÉ

La Société n'est pas responsable :

- en cas de mauvaise utilisation,
- d'erreur du Client sur les accès / dimensions,
- de force majeure,
- ou d'absence de respect des instructions d'entretien.

Les Produits STONE VALLEY, fabriqués en pierre naturelle, peuvent présenter des poids élevés. Il appartient exclusivement au Client de vérifier que son logement, et notamment :

- le sol,
- la structure,
- les supports,
- les étages,
- les revêtements,

sont capables de supporter le poids du Produit livré et posé.

La Société ne saurait être tenue responsable des dommages de toute nature résultant :

- d'un sol insuffisamment robuste,
- d'une structure inadaptée,
- d'une installation électrique, sanitaire ou architecturale non compatible,
- d'un affaissement ou dégradation liés au poids du Produit.

ARTICLE 11 – DONNÉES PERSONNELLES

Les données sont traitées conformément au RGPD.

Le Client dispose des droits d'accès, rectification, suppression, limitation et portabilité.



ARTICLE 12 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La marque STONE VALLEY est déposée auprès de l’EUIPO (Office de l’Union Européenne pour la Propriété Intellectuelle) et auprès de l’OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle).

Tous les éléments du Site (visuels, textes, modèles, créations, dessins, photographies, logos...) sont protégés par les lois sur la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, imitation ou exploitation non autorisée constitue un acte de contrefaçon.

ARTICLE 13 – ENVIRONNEMENT & RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR (REP)

STONE VALLEY respecte ses obligations en matière de REP – filière ameublement.

Les consignes de tri, informations de fin de vie et signalétiques environnementales sont disponibles :

- sur les emballages,
- sur le Site,
- ou dans les documents fournis au Client.

ARTICLE 14 – DROIT APPLICABLE & LITIGE

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

Le Client peut recourir au médiateur de la consommation.

Plateforme européenne de règlement en ligne des litiges : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>

En cas d’échec, les tribunaux français seront compétents.

ANNEXE – FORMULAIRE DE NON-APPLICATION DU DROIT DE RÉTRACTATION

(Présent pour conformité réglementaire. Non applicable aux Produits STONE VALLEY.)